



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

29 janvier 2019 à 19h00

Centre socioculturel Prélaz-Valency

Parents : Mmes Davida **Del Curto**, Audrey **Mouton**, Laura **Beaubrun**, Christelle **Joly**

Professionnels : M. Jonas **Piguet**

Organisations : Mme Fanny **Neuffer**, Prune **Jaillet**, MM. Frédéric **Bellenot**, Franco **De Guglielmo**

Autorités politiques : M. Keko **Razzano**

Excusés/absents : Mmes Nicole **Morax**, Justine **Beco**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 30.10.2018
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Présentation du nouveau directeur de l'établissement
5. Présentation du Centre socioculturel
6. Feuille de route : réactualisation et priorisation des projets
7. Soirée des parents
8. Communication
9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
10. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Fanny Neuffer ouvre la séance et l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 30 octobre 2018

Le PV est adopté sans modifications.



3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Mme Elena Giardini assiste à la séance pour la première fois comme « auditrice ». Elle est maman de deux enfants, dont un est scolarisé dans l'Établissement de Prélaz.

Changements de fonction :

- Fanny ne pourra plus rester à terme comme représentante des associations, car le contrat de quartier s'arrête prochainement. A voir si elle rejoint le quart parents ou enseignants
- Christelle rejoint le quart parents, car il faut qu'au moins un des deux représentants politique soit élu. La Ville continue de chercher un conseiller communal pour rejoindre la Commission
- Vice-présidence : Davida se propose et est élue comme vice-présidente ☺

4. Présentation du nouveau directeur de l'établissement

Afin d'accueillir M. Philippe Hofstetter, un tour de table est effectué pour faire les présentations.

M. Hofstetter a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2018. Après plusieurs années d'enseignement à Bex, il a également été doyen pendant plusieurs années, à différents degrés. Domicilié à Vevey, il aime à découvrir les spécificités de Lausanne. Il a été également membre en tant que parent du Conseil d'établissement de Vevey.

M. Hofstetter a plusieurs questions :

- élection des représentants des parents : comment cela s'est-il fait ? Fanny lui répond sur l'historique
- représentation de Malley-Provence : pour le quart parents, il n'y a personne. Mme Beco le représente au niveau du quart enseignants. Comment améliorer la visibilité pour les parents ? Fanny précise les différentes mesures qui ont été prises (sirops de bienvenue, Festival, etc.). Pour améliorer la communication, M. Hofstetter précise que le secrétariat est à disposition pour diffuser l'information, et que les parents sont aussi vecteurs de communication. Une proposition serait de garder au moins une place du quart parents pour Malley-Provence, quitte à ce qu'elle ne soit pas utilisée. Plusieurs membres relèvent que cette disparité au niveau du périmètre de l'établissement se retrouve dans d'autres domaines (APEMS, Centre socioculturel).

5. Présentation du Centre socioculturel

Franco présente les activités du Centre socioculturel de Prélaz-Valency. Il distribue de la documentation aux membres. Les animateurs socioculturels travaillent sur les envies et les compétences des jeunes ; ils ne travaillent pas au niveau individuel (pas de référence par exemple), mais au niveau du groupe.

C'est la FASL qui chapeaute le centre, ainsi que 15 autres à Lausanne.

Au niveau du personnel, il y a 3 animateur-trices (2,2 EPT) ; 1 secrétaire ; des employé-e-s de maison ; des moniteurs et monitrices.

3 pôles pour les lieux des activités : dans le quartier, au centre et à la Valencienne.

Les locaux sont à disposition des habitants du quartier pour des locations privées.

Des animations pour enfants sont prévues, notamment durant les vacances scolaires.

Il existe également des activités pour les adultes (Espace femmes, café des parents).

Au niveau de la Ville de Lausanne, il y a une différence entre les Maisons de quartiers (Chailly, etc.), et les Centres socioculturels.

Une visite des lieux est effectuée.

6. Feuille de route : réactualisation et priorisation des projets

La feuille de route a été réactualisée par Fanny. Voici les différents projets en cours :

1. *Sécurité autour des écoles* : ce dossier a été pris en charge par le Contrat de quartier, qui a fait faire un plan de mobilité scolaire par l'ATE. Une pétition a également été faite par des



parents pour la sécurité sur l'Avenue de Recordon. Les mesures concrètes ne sont pas encore connues ; la Ville doit analyser l'ensemble des plans de mobilité scolaire avant de prioriser et de communiquer sur les mesures.

2. *Cours de récréation et préaux* : Justine avait fait des études et des propositions pour rendre les cours plus attractives, notamment avec des marquages style « playform ». Une collaboratrice de l'APEMS réfléchit également à des grands jeux, pour lesquels un marquage coloré dans les cours pourrait être utile. Le Conseil des élèves avait également fait cette demande il y a quelques années. Dans certains endroits, des plantes grimpantes pourraient être utiles, également pour refroidir durant les chaleurs estivales. Au vu de toutes ces demandes, Prune propose de refaire un groupe de travail sur cette question, afin de faire avancer les choses.

Fanny rappelle qu'aucune démarche ne doit être effectuée en direct par les membres de la CET auprès de l'administration communale : toutes les demandes doivent passer par Mme De Pietro.

3. *Accueil et collaboration avec les parents* :
 - sirop de bienvenue → à continuer pour 2019
 - Assemblée des parents : voir ci-dessous
 - Questionnement autour de la violence dans le grand collège de Prélaz, notamment pour les enfants commençant la 3P. Différents intervenants ont confirmé ces comportements, et ont également remarqué de grosses différences de comportement entre les garçons et les filles. Le problème semble être plutôt avant ou après l'école que durant les récréations ou le temps scolaire. Un projet avait été fait pour les 5-6P, avec la Police, afin de travailler sur les comportements adéquats (« chevaliers des temps modernes »). Des médiateurs pourraient aussi être mobilisés. Le comportement des parents sont aussi soulevés par plusieurs membres, et c'est un axe sur lequel il serait utile de travailler. Ce sujet mérite d'être approfondi.
De manière générale, le passage de 2P à 3P est vraiment à réfléchir. La Direction souhaite travailler ce point avec les enseignants, pour accompagner ce changement, qui est difficile pour beaucoup d'enfants.
M. Hofstetter a également fait des expériences positives à Bex sur des outils spécifiques à utiliser en classe, afin de prévenir la violence, et qui peuvent être joints avec le Plan d'études romand.
4. *Communication* : le journal du contrat de quartier aimerait continuer, même lorsque le contrat de quartier s'arrêtera. Ils demandent si la CET voudrait collaborer, mais cela pose le problème du périmètre Quartier de Prélaz vs le périmètre de la CET.

Pour le Tout-Prélaz, voir ci-dessous.

7. Soirée des parents

L'objectif était de faire une table ronde autour de la communauté éducative « Quel regard mon quartier porte sur mon enfant ? ». Une date est à fixer d'ici au mois de juin, et il faut refaire une séance pour le groupe de travail.

A reprendre pour la prochaine séance.

8. Communication

La feuille de communication « le Tout-Prélaz » est bien avancée : la maquette a été validée.

Keko la renvoie par mail, pour finaliser le contenu qui reste à préciser (harmoniser les textes, etc.).

Audrey se met à disposition pour aider les points de rédaction.



9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

5 mars à 19h : à Malley ? Voir avec Justine si c'est possible.

Puis : 9 avril, 14 mai, 4 juin.

10. Divers et propositions individuelles

- M. Hofstetter propose que la Commission d'établissement reçoive une fois par année des représentants du Conseil des élèves. Cette proposition est acceptée.
- Cadre de référence pour le parascolaire : les discussions sont en cours et les parties semblent de bonne volonté. L'EIAP a accepté d'entrer en négociation suite à la très forte mobilisation des professionnel-le-s et des parents fin 2018. Frédéric tiendra la Commission au courant des suites.

La séance est levée à : 21h30

Christelle Joly
Secrétaire

Lausanne, le 30.01.2019

Lausanne, mai 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch